

Lancement de
l'application gratuite
dédiée aux réfugiés

happy FLE

Pour continuer son
apprentissage du
français



forumréfugiés
www.forumrefugies.org



Cosi
promouvoir et défendre les droits

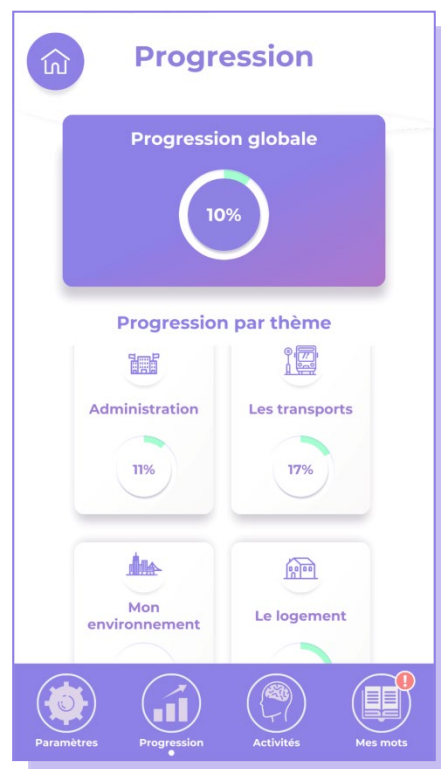


Avec le concours de
la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes
et du laboratoire d'innovations territoriales Archipel



SOMMAIRE

- >Happy FLE : une application pensée pour et avec les réfugiésP.3
- >La Quinzaine régionale de l'intégration.....P.4
- >Le programme Accelair.....P.5
- >Forum réfugiés-Cosi.....P.7
- >Le studio KiupeP.9
- > ContactP.9



HAPPY FLE : UNE APPLICATION PENSEE POUR ET AVEC LES REFUGIES

// Genèse du projet

En 2015, le gouvernement des États-Unis d'Amérique, sensibilisé à l'afflux massif de migrants et de réfugiés en Europe, décide d'apporter son soutien à des projets favorisant l'intégration des réfugiés sur les territoires européens. Une seule consigne est donnée : développer des projets dans le domaine de l'informatique, en mémoire du co-fondateur d'Apple, Steve Jobs, dont le père était d'origine syrienne.

La maîtrise de la langue française étant un pré-requis indispensable pour une intégration réussie, l'idée de créer un outil numérique dédié aux réfugiés pour l'apprentissage du français émerge rapidement. C'est alors que le Consulat des États-Unis à Lyon et Forum réfugiés-Cosi s'associent à l'agence « Kiupe », expert numérique, pour créer une application pour téléphone mobile.

Ainsi sont réunis en 2016 des membres du programme d'intégration *Accelair* de Forum réfugiés-Cosi, le Consulat des États-Unis à Lyon et l'agence Kiupe. Cette équipe doit relever le défi d'identifier les besoins, les outils et les pratiques informatiques des réfugiés, en prenant en compte la diversité culturelle des personnes ciblées, afin de développer le « bon outil ».

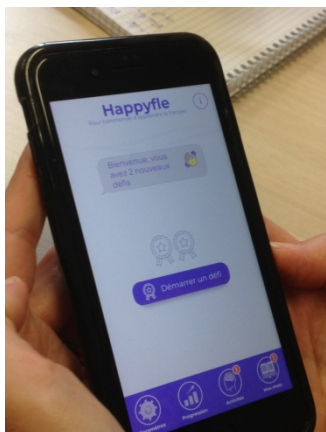
Début 2018, le ministère de l'Intérieur apporte son soutien financier au projet, ce qui favorise son accélération. En outre, l'équipe bénéficie du partenariat de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes et de son laboratoire d'innovations territoriales Archipel, ainsi que d'un junior lab du master MUSE de l'université Lyon 2.

L'équipe projet, ses partenaires et des personnes réfugiées travaillent ensemble pour créer l'application. Ce travail collaboratif et consultatif va donner naissance, progressivement, à « Happy FLE » - le nom ayant été choisi par les réfugiés, futurs utilisateurs de l'application.

// Le bon outil

GRATUIT - DEDIE AUX REFUGIES - NIVEAU A1 - ADAPTE AUX PREOCCUPATIONS DES PRIMO-ARRIVANTS - COMPLEMENT DE FORMATION - USAGE QUOTIDIEN - SOUPLE D'UTILISATION - RAPIDE ET INNOVANT - APPRENTISSAGE ADAPTATIF

L'application a été développée à partir de l'analyse des besoins, des profils et des outils des personnes ciblées. Destinée aux réfugiés primo-arrivants, **débutant en français**, l'outil a été conçu pour répondre aux attentes de ces personnes, pour les aider dans leur parcours d'insertion et faciliter leur apprentissage du français, en **complément des formations existantes**.



Happy FLE est une **application gratuite** qui permet au bénéficiaire d'une protection internationale de **s'entraîner quotidiennement** et de découvrir les bases du français à travers des situations de tous les jours : identifier les moyens de transport, lire un plan, comprendre une ordonnance médicale, saluer, faire ses courses, comprendre des documents administratifs...

L'application contient **120 exercices** créés par des professeurs de français langue étrangère et répartis en **6 thèmes** : les transports, l'environnement, la santé, les achats, le logement, l'administration.

« **Apprentissage adaptatif** » (« **adaptive learning** ») : l'application s'adapte en temps réel à chaque individu, selon son rythme d'apprentissage, ses difficultés et ses facilités.

Une fois téléchargée, Happy FLE ne nécessite **ni inscription, ni connexion Internet** pour être utilisée ! Téléchargement gratuit sur l'Apple store et Google play, depuis tous les téléphones mobiles (smartphones) à partir du 12/10/2018.

// Financement du projet

- ✓ Subvention de l'État : 48 000 €
- ✓ Subvention de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique en France : 16 000 €

LA QUINZAINE REGIONALE DE L'INTEGRATION

Le Secrétariat général des affaires régionales (SGAR) et la Direction régionale de la Jeunesse et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) Auvergne-Rhône-Alpes organisent du **8 au 19 octobre 2018** la deuxième édition de la "Quinzaine régionale de l'intégration" des populations étrangères.



L'objectif de cette Quinzaine est de valoriser les actions et les expérimentations originales et innovantes en matière d'intégration des personnes étrangères, et de mettre en lumière des parcours individuels d'intégration réussis.

Dans un contexte tendu, où l'intégration des populations étrangères est trop souvent niée ou remise en cause, cet événement unique et novateur s'inscrit comme un véritable outil de communication, tout aussi essentiel que le financement direct d'actions.

Cette Quinzaine de l'intégration consiste à organiser, dans plusieurs départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, différents événements autour de l'intégration des publics migrants, qu'ils relèvent de l'asile ou de l'immigration. La présence d'un membre du corps préfectoral lors de chaque manifestation permet de rappeler le rôle de l'État dans la mise en œuvre de cette politique publique.

Coordonnée par le SGAR et la DRDJSCS, cette Quinzaine associe les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP) et les préfetures pour l'organisation matérielle des séquences qui les concernent (un ou deux événements dans chaque département). Pour rappel, la Préfecture du Rhône a organisé de 2011 à 2016 six éditions de la Semaine de l'intégration, avec d'excellents résultats.

Voir le bilan de la Quinzaine 2017 :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Cohesion-sociale-vie-associative-sport-et-jeunesse/Cohesion-sociale/Bilan-de-la-1ere-Quinzaine-regionale-de-l-Integration-en-Auvergne-Rhone-Alpes>

LE PROGRAMME ACCELAIR

Chiffres clés 2017 :

1.219 ménages accompagnés : 1.628 adultes dont 722 personnes isolées | 59 nationalités représentées (Syrie, Afghanistan, Albanie, République démocratique du Congo, Soudan, ...) | 79% de personnes non francophones | 1.383 adultes accompagnés en formation, dont 43% de femmes | 658 formations en FLE (34% des bénéficiaires sont des femmes)

Conduit depuis 2002 dans le département du Rhône, le programme Accelair vise à offrir aux bénéficiaires d'une protection internationale un service qui leur facilite l'accès au logement, à la formation et à l'emploi dans le cadre d'un appui adapté à leur situation.

En 15 ans, le programme Accelair a accompagné plus de 8.500 personnes. Plus de 3.000 ménages ont accédé à un logement autonome, plus de 3.900 mesures de formation ont été menées et 4.000 contrats de travail ont été signés.

// Public bénéficiaire

Le programme s'adresse à toute personne ayant obtenu le statut de réfugié ou bénéficiant de la protection subsidiaire. Il suffit d'avoir obtenu cette protection internationale depuis moins d'un an dans le Rhône, ou d'être hébergé dans l'un des trois centres provisoires d'hébergement (CPH) du Rhône et de l'Ain.

// Constat

Le programme Accelair est né de plusieurs constats concernant l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire) :

- Les bénéficiaires d'une protection internationale sont souvent ancrés dans la précarité, avec un processus d'insertion au coup par coup selon, les opportunités rencontrées sur le marché de l'emploi.
- Ceux qui sont allocataires du RSA sont suivis dans le cadre d'une référence sociale ne permettant pas de mobiliser leurs capacités professionnelles, dont celle de se former ou de travailler tout en apprenant le français.
- Ceux qui ne sont pas hébergés en centre sont rarement pris en charge dans les dispositifs d'accès au logement mis en place par les opérateurs locaux de l'asile.
- Les délais d'accès au logement sont très variables d'un département à un autre.
- Les dispositifs d'insertion de droit commun sont conséquents mais prennent peu en charge le public réfugié.

// Objectif Accelair 69

Un programme « sur mesure » a dès lors été conçu. Il vise à offrir chaque année à 1.000 bénéficiaires d'une protection internationale résidant dans le Rhône un véritable projet d'insertion qui s'inscrit dans la durée : accueil et accompagnement social individualisé, accès durable au logement, à l'emploi et à la formation.

// Principes

✓ *L'accompagnement de tous les bénéficiaires d'une protection internationale*

Statut conventionnel ou protection subsidiaire, hébergement ou non dans le cadre du Dispositif national d'accueil (DNA) : toutes les personnes se voyant reconnaître une protection internationale peuvent bénéficier d'un accompagnement s'ils en ont besoin, dans la limite des critères d'entrées cités précédemment.

✓ *Un projet partenarial*

Le programme Accelair est un projet partenarial : il associe à la fois des partenaires institutionnels (Office français de l'immigration et de l'intégration - OFII, Métropole de Lyon, Conseil départemental du Rhône, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, services déconcentrés de l'État, etc.) et des partenaires hébergeant des réfugiés (Adoma, Alfa 3A, Fondation Aralis, Habitat et Humanisme, etc.).

Depuis 2003, le programme Accelair bénéficie de logements réservés dans le cadre de l'accord collectif départemental d'attribution et travaille en lien étroit avec les bailleurs sociaux du Rhône réunis au sein d'ABC-HLM.

Pour optimiser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du programme, il est primordial de créer des passerelles avec le droit commun : les partenariats avec les services publics de l'emploi, les organismes de formation pour adultes et les entreprises sont parties intégrantes de la méthode.

Une plateforme d'animation départementale, composée d'un comité de pilotage et de deux comités techniques mensuels dédiés au logement et à l'emploi, rassemble les principaux partenaires.

// L'accompagnement vers le logement et l'emploi

✓ *Volet logement*

Le programme Accelair propose aux bénéficiaires d'une protection internationale un accompagnement individualisé et personnalisé pour l'accès et le maintien en logement, leur permettant de s'inscrire dans un véritable projet d'intégration par le logement.

Accelair propose également un accompagnement à destination des professionnels du logement, composé notamment de sessions de formation et de sensibilisation sur des thématiques variées comme le droits des étrangers, le travail avec un public non francophone, une approche géopolitique de certaines régions du monde, etc.

✓ *Volet emploi/formation*

Les bénéficiaires d'une protection internationale sont confrontés à des difficultés lorsqu'ils débutent leur parcours d'insertion : maîtrise partielle de la langue française, représentations erronées du marché du travail, pas ou peu d'expérience professionnelle, faible réseau relationnel, manque de connaissance des techniques de recherche d'emploi, etc. À cela s'ajoute un environnement peu favorable, avec en particulier un défaut de reconnaissance des qualifications étrangères, voire les discriminations dont ils peuvent être victimes.

Afin de lever les freins pour l'accès à l'emploi, Accelair propose un suivi renforcé et personnalisé par des référents expérimentés et spécialistes des questions relatives à l'accès à l'emploi et à la formation des réfugiés. Les référents sont également formés au travail dans un contexte multiculturel, de manière à lever les barrières qui peuvent se présenter du fait de cultures différentes.

Le programme Accelair met également sur pied des actions spécifiques visant à combler les manques du droit commun, comme le développement de formations spécifiques ou la mise à disposition d'interprètes. Enfin, Accelair vient en appui aux structures de droit commun et aux entreprises pour présenter le public réfugié et ses droits, et lever les éventuels *a priori* négatifs.

- Délai moyen d'accès à une première formation en 2017 : 3,6 mois
- Délai moyen d'accès à un premier contrat en 2017 : 8,4 mois

// Développements

Prenant acte des « résultats remarquables » d'Accelair, le ministère de l'Immigration a missionné en 2008 Forum réfugiés-Cosi pour qu'un transfert de la méthode d'Accelair s'opère dans les départements où elle serait d'un apport utile. De cette initiative sont nés plusieurs programmes dans les Bouches-du-Rhône, l'Isère, la Loire et la Haute-Savoie.

Depuis 2017, Forum réfugiés-Cosi porte le Programme régional pour l'intégration des réfugiés (PRIR) dans les départements de l'Ain (mis en œuvre par Alfa3A), de l'Allier et du Puy-de-Dôme. En 2018, le programme Accelair a été lancé en région Occitanie dans l'Ariège, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot et le Tarn-et-Garonne).

// Financements

Le programme Accelair est soutenu depuis sa création par des fonds européens : Fonds social européen (FSE), Fonds européen pour les réfugiés (FER), Fonds asile, migration et intégration (FAMI). En complément, le programme reçoit des financements de l'État. Au niveau local, le programme est cofinancé par la Métropole de Lyon et par le Conseil départemental du Rhône.

Les projets spécifiques liés à l'apprentissage du français sont financés par la Préfecture du Rhône et des fondations.

FORUM REFUGIES-COSI : MANDAT ET MISSIONS

Chiffres clés 2017 :

30.000 personnes accompagnées | implantation dans 5 régions administratives (15 départements) | 2.500 places d'hébergements | 350 salariés | 450 bénévoles.

Forum réfugiés-Cosi est une association sans but lucratif issue de la fusion en 2012 de Forum réfugiés, créé en 1982, et de Cosi-promouvoir et défendre les droits, fondé en 1990. Elle agit en France pour l'accueil des réfugiés, la défense du droit d'asile, l'accompagnement des étrangers retenus, l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés, la santé mentale des exilés victimes de torture. Elle intervient également dans des pays d'origine des réfugiés pour promouvoir les droits humains, l'état de droit et la démocratie. L'association est dotée du statut consultatif spécial auprès de l'ONU.

// Les missions

✓ **Accueillir, héberger, accompagner les demandeurs d'asile**

Forum réfugiés-Cosi gère six plates-formes d'accueil de demandeurs d'asile (PADA), à Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montauban, Nice et Toulouse. Les demandeurs d'asile y sont reçus en vue de leur passage au guichet unique (GU) préfecture-OFII ; puis ceux d'entre eux qui ne sont pas orientés dans un hébergement dédié bénéficient en PADA d'un accompagnement administratif, social et juridique. L'association accompagne par ailleurs dans la procédure d'asile les mineurs isolés étrangers arrivés dans la Métropole de Lyon.

Forum réfugiés-Cosi gère des centres d'hébergement accompagné dans huit départements (Allier, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Puy-de-Dôme, Rhône, Var) :

- un centre de transit et deux centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) ;
- des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;
- des centres d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) ainsi qu'un AT-SA (Accueil temporaire) ;
- des centres d'accueil et d'orientation (CAO) ;
- des centres provisoires d'hébergement (CPH) dédiés aux bénéficiaires d'une protection internationale.

[En 2017 : **21.000** personnes accueillies dans les plates-formes d'accueil des demandeurs d'asile ; **4.800** personnes hébergées et accompagnées dans les **2.300** places d'hébergement de ses centres ; **78** mineurs étrangers non accompagnés suivis dans le cadre de leur demande d'asile]

✓ **L'aide à l'intégration**

À côté du programme Accelair (Cf. supra p. 5), Forum réfugiés-Cosi met en œuvre des programmes de réinstallation pour les personnes ayant déjà obtenu le statut de réfugié dans un premier pays d'accueil, notamment des Syriens et des personnes venant d'Afrique subsaharienne.

[En 2017 : 1.300 ménages accompagnés ; 246 réfugiés syriens réinstallés depuis le Proche-Orient]

✓ **La santé mentale**

Créé en 2007, le centre de santé mentale ESSOR oriente, soigne et accompagne des réfugiés et exilés ayant subi des violences et/ou souffrant de traumatismes liés à l'exil. Son équipe pluridisciplinaire assure des consultations médicales, des thérapies psychologiques, des séances de kinésithérapie, des ateliers d'art-thérapie et des actions de prévention. Depuis 2016, le centre ESSOR, par ailleurs membre du réseau international francophone Reseda, a tissé des liens avec des centres similaires au Liban.

[En 2017 : 3 000 consultations | 650 patients]

✓ **Accompagner les étrangers en rétention**

Dans six centres de rétention administrative (Lyon, Marseille, Nice, Nîmes, Perpignan et Sète), les équipes de Forum réfugiés-Cosi aident à l'exercice effectif des droits des étrangers retenus en vue de leur éloignement dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers. Forum réfugiés-Cosi assure également une permanence juridique par téléphone pour les étrangers placés en zone d'attente à la frontière.

[2017 : 5.800 étrangers accompagnés en CRA]

✓ **Défendre le droit d'asile, informer, former**

Forum réfugiés-Cosi exerce une action de veille et de plaidoyer en France et en Europe, conduit des projets partenariaux à dimension européenne, et met en œuvre des activités de sensibilisation du grand public.

Forum réfugiés-Cosi assure des formations destinées aux professionnels des secteurs publics et privés et aux bénévoles du champ de l'asile et des migrations, ainsi qu'à de futurs professionnels de l'action sociale.

Le centre de documentation Floribert Chebeya, ouvert au public, est doté de près de 3.000 références sur la géopolitique, les relations internationales, les migrations et les droits de l'Homme.

[2017 : 113 formations organisées pour 1.500 personnes]

✓ **Agir à l'international**

L'association noue à la faveur de missions dans des pays d'origine des réfugiés des liens avec des organisations de la société civile, dont elle peut soutenir l'action de défense des droits de l'Homme, notamment en République démocratique du Congo. Elle participe à des actions de plaidoyer au sein de réseaux nationaux et européens.

En 2017, à l'invitation du HCR, Forum réfugiés-Cosi a démarré un projet au Niger visant à apporter aux réfugiés reconnus comme tels par le gouvernement nigérien ou sous mandat du HCR un accès, par des voies légales et sûres, à une protection durable dans des pays d'Europe ou d'Amérique du Nord.

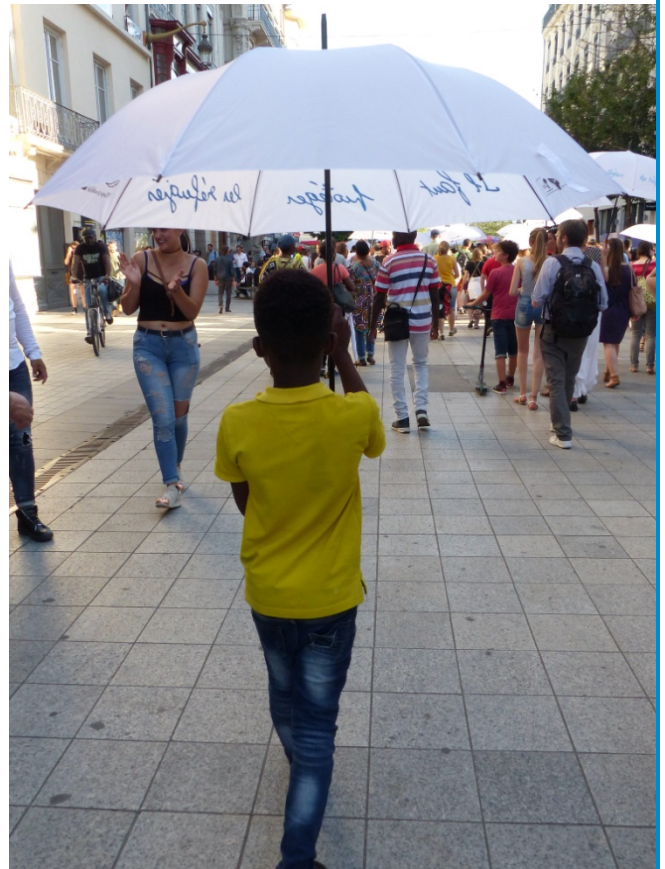
// Une action qui s'inscrit dans de nombreux partenariats et réseaux

Forum réfugiés-Cosi est membre du Reseda, du Réseau européen sur l'apatridie, de la plate-forme européenne de la société civile sur la lutte contre la traite des êtres humains, de la plate-forme près l'Agence européenne des droits fondamentaux, du forum consultatif auprès du Bureau européen d'appui en matière d'asile, du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, du réseau Europe Afrique centrale.

En France, Forum réfugiés-Cosi est notamment membre de l'ANAFE, d'Info MIE, du Réseau France Afrique centrale (RéFAC) et du Ritimo.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, Forum réfugiés-Cosi est membre du GIP Résacoop, du Groupement régional des centres de santé Rhône-Alpes, du réseau Samdarra, de la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), et de plusieurs collectifs et associations partenaires.

Forum réfugiés-Cosi entretient des liens réguliers avec le monde universitaire et académique, ainsi qu'avec de nombreuses institutions culturelles.



Le STUDIO KIUPE

Kiupe est un studio lyonnais de jeux vidéo éducatifs créé en 2012.

Le studio crée des jeux vidéo qui favorisent l'apprentissage, notamment des mathématiques, pour les enfants de l'école primaire (<http://mathmathews.com>), et conçoit également des projets pédagogiques (jeux vidéo, serious games, applications numériques) pour de nombreux acteurs du secteur culturel, audiovisuel, industriel ou associatif.

kiupe

<http://kiupe.com/>

CONTACT

Forum réfugiés-Cosi :

Capucine BROCHIER

Chef de mission communication

Tél. : 04 37 57 19 76 | Port. : 06 01 64 51 34

cbrochier@forumrefugies.org

Retrouvez toute notre actualité sur notre site :

www.forumrefugies.org

et les réseaux sociaux :

[twitter/forumrefugies](https://twitter.com/forumrefugies)

[linkedin/Forum réfugiés - Cosi](https://www.linkedin.com/company/forum-refugiés-Cosi)

[facebook/ForumrefugiesCosi](https://www.facebook.com/ForumrefugiesCosi)



Préfecture :

Tatiana RU

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Tél. : 04 72 61 66 84

pref-communication@rhone.gouv.fr